



le SIVU pour la défense contre l'incendie des communes de
Saint-Loup-de-Varennes & Varennes-le-Grand

PROCES VERBAL de la

REUNION DE CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil Syndical s'est réuni mercredi cinq juin deux mil treize, à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Francis DEBRAS, Président.

Etaient présents : Mmes LHENRY Sylvie et DURAND Sandrine et FLEURY Gilles et SIRI Yves, délégués de la commune de Varennes-le-Grand ; Mrs DEBRAS Francis, REVILLOT Dominique, BADOT Christophe et LIEUTET Henri délégués de la commune de Saint-Loup-de-Varennes.

Absents : Mrs MATHEY Georges, HAGEMAN Alfonse et J. F. LESSARD

Absents avec pouvoir : MOREIL Daniel pouvoir à C. BADOT

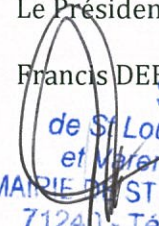
Avant de commencer la séance, Monsieur le Président tient à féliciter les deux jeunes sapeurs-pompiers Benjamin BOURDAILLET et Gaël HUMBERT pour leur réussite à l'épreuve écrite du concours d'entrée de sapeurs-pompiers professionnels. Bonne chance à eux pour la poursuite de ce concours, notamment pour la partie orale.

1 -Convention de mise à disposition d'équipements de transmission – Autorisation de signature

Monsieur le Président expose la nécessité d'adhérer au nouveau dispositif d'alerte dit A.N.T.A.R.E.S pour faire face à la désuétude des moyens actuels. Le matériel qui sera mis gracieusement à disposition du CPI par les services du SDIS comporte un terminal portatif avec housse et chargeur, un Boîtier Interface pour Véhicule (BIV) avec antenne et boîtier système de localisation GPS par véhicule dans la limite maximale de deux véhicules par CPI. Ce BIV est un support installé dans le véhicule qui intègre le portatif ANTARES afin d'améliorer la liaison radio avec le CTA – CODIS. Le déploiement du programme comporte trois phases : formation de référents, installation des BIV et programmation des postes ANTARES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité, approuve la convention et autorise le Président à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h

Le Président
Francis DEBRAS

de St Loup de Varennes
et Varennes Le Grand
MAIRIE de ST LOUP de VARENNES
71240 - Tél. 03 85 44 21 70

Mairie de Saint-Loup-de-Varennes 71240 - 3 avenue de l'Eglise

Tel : 03.85.44.21.70 Fax : 03.85.44.12.61 E-mail : saint.loup.de.varennes @wanadoo.fr